

Gazette juin 2026



Résidence Château Nodet

Le mot de la direction

Juin étire les jours
comme un rêve qui
refuse de finir.

Les informations RÉSIDENCE

Conseil de Vie sociale

Nous avons le plaisir de vous communiquer
les noms des élus du conseil de la vie sociale :

Collège des résidents :

Titulaires :

Bernard GALLOT

Monique DE RYCKE

Suzanne BULLOT

Suppléants :

Dominique WESOLOWSKY

Monique LASNE

Alain RYCKBOSCH

Collège des familles :

Titulaires :

Marie-José LAURENT

Marie-Christine DE RYCKE

Suppléants :

Brigitte CHIRAC

Marie Anne DEMAIL

Collège des salariés :

Titulaire :

Monique TOQUART

Suppléant :

Anna MANCO

Un rappel canicule

L'été arrive à grands pas, et les premières fortes chaleurs se font déjà sentir ☀

Pour le confort et le bien-être de vos proches, quelques gestes simples peuvent faire toute la différence :

- Pensez à éviter les sorties aux heures les plus chaudes de la journée
- Privilégiez des vêtements amples, légers et confortables
- Optez pour des chaussures ouvertes, adaptées à la chaleur
- Et si besoin, vous pouvez apporter un ventilateur pour plus de fraîcheur

Ensemble, restons attentifs pour que chacun puisse profiter de l'été en toute sérénité 🌿

Une vigilance



Pour la sécurité de tous, et en particulier de nos résidents les plus vulnérables, nous vous demandons, lors de vos visites, de bien vouloir vous garer en marche arrière sur notre parking intérieur.

Nous vous remercions de votre compréhension et vous souhaitons une agréable visite.





Rappel sur les directives anticipées et la désignation de la personne de confiance

L'accompagnement et le respect de la volonté de nos résidents sont au cœur de nos priorités. C'est pourquoi nous souhaitons aujourd'hui échanger avec vous sur un sujet essentiel : les directives anticipées.

Pourquoi est-ce si important ?

Bien que la rédaction des directives anticipées ne soit pas obligatoire, elle demeure un acte de liberté crucial. Elles permettent à chacun d'exprimer par écrit ses souhaits concernant sa fin de vie (choix de traitements, sédation, refus de l'acharnement thérapeutique) pour le cas où il ne serait plus en mesure de s'exprimer.

Rédiger ce document permet de :

Faire respecter les choix du résident en toutes circonstances.

Soulager les familles d'une lourde responsabilité et d'un poids décisionnel difficile lors des moments critiques.

Guider précisément l'équipe médicale et soignante dans ses décisions.

Une démarche simple à concrétiser

Si la situation de votre proche évolue, s'il exprime le souhait de rédiger ses directives — ou si vous souhaitez aborder cette réflexion ensemble en tant que famille avec notre équipe — nous sommes là pour vous guider.

📌 Comment procéder ?

Si les directives anticipées de votre proche ne sont pas encore formalisées ou si vous souhaitez les mettre à jour, nous vous invitons à vous rapprocher directement du bureau de l'IDEC (Infirmière Coordinatrice).

Nos équipes soignantes sont à votre entière disposition pour répondre à vos questions et vous accompagner pas à pas dans cette démarche rassurante pour l'avenir.

L'équipe de la résidence



QU'EST-CE QUE LA PERSONNE DE CONFIANCE ?

I/ Comment choisir sa personne de confiance ?

Votre personne de confiance doit être **quelqu'un qui vous connaît bien et en qui vous avez confiance**. Elle doit avoir une preuve de compréhension transmettre de manière précise et fidèle vos souhaits en cas où vous ne serez plus en mesure de vous exprimer.



Comment désigner ma personne de confiance ?

Sur papier libre ou formulaire signé par votre personne de confiance et vous.

Informez vos proches et/ou votre médecin traitant.

Indiquez le nom, le prénom et les coordonnées de votre personne de confiance sur vos directives anticipées si vous en avez.

II/ Quel est le rôle de la personne de confiance ?

Vous accompagner	Transmettre vos volontés	Vous représenter
Vous aider à vous informer et réfléchir : Votre personne de confiance dialogue, réfléchit avec vous aux décisions médicales à prendre et aux conditions de votre fin de vie.	• Connaître et conserver : votre personne de confiance connaît le contenu de vos directives anticipées si vous en avez. À votre demande, elle peut les conserver avec elle. • Inform : elle doit savoir où sont conservées vos directives anticipées, dans l'éventualité où ne pourriez plus vous exprimer et qu'il faudrait connaître vos volontés. • Transmettre : elle transmet vos directives anticipées au médecin ou bien elle indique au médecin où elles sont conservées dans le cas où vous ne pouvez plus vous exprimer	Votre personne de confiance doit être consultée en priorité par l'équipe médicale pour tout questionnaire médical vous concernant, dans le cas où vous ne pouvez plus vous exprimer

Si vous ne pouvez plus vous exprimer, elle vous représente auprès du personnel médical en matière de soins et d'actes médicaux selon vos propres volontés.



🌸 Mission "Refleurir le Château" : Opération réussie !

Les résidents et l'équipe d'animation sont passés à l'attaque ! L'objectif de la journée ? Redonner de la couleur et de la vie au château et à ses abords. Et on peut le dire : c'est un succès total !

Grâce aux efforts de chacun, nous avons réussi à refleurir plus d'une vingtaine de jardinières et à redonner vie à notre mini-potager.

Au menu de nos plantations :

Côté fleurs, les incontournables géraniums ont pris place dans toutes nos balconnières pour border magnifiquement les fenêtres et balcons du Château.

Côté potager, nous avons planté plusieurs pieds de tomates cerises qui, nous l'espérons, donneront de belles récoltes cet été ainsi que des herbes aromatiques.

Quel plaisir de travailler la terre tous ensemble ! Les abords du château sont désormais prêts à accueillir les beaux jours.

🌿 Un grand bravo à nos résidents jardiniers qui ont mis la main à la pâte avec autant d'énergie. Il ne reste plus qu'à surveiller l'arrosage et à regarder tout cela pousser !

🎨 Concours de peinture : Notre œuvre est en route !

Ça y est, c'est officiel ! Nous venons tout juste de clôturer le concours de peinture qui avait été initié il y a quelques mois. Après une petite pause, ce projet créatif a enfin pu être mené à son terme pour le plus grand plaisir de nos artistes.

La date limite de dépôt des œuvres approchant à grands pas, notre animatrice a pris soin de finaliser l'inscription et d'envoyer notre participation.

Thème de l'année : "Les Maisons" 🏠

Les résidents ont mis tout leur cœur et leur créativité dans cette toile. Nous sommes très fiers de vous présenter notre œuvre collective, une magnifique interprétation sur le thème des maisons.

Et maintenant, place aux résultats !

Les délibérations auront lieu prochainement par un jury et la réponse finale est attendue au mois de juillet. Croisez les doigts avec nous ! Nous ne manquerons pas de vous tenir informés du verdict et de vous dire si notre résidence a décroché un prix.





Un moment de foi partagé : La célébration de la Pentecôte 🕊️

En ce mois de mai, une messe de la Pentecôte a été célébrée au sein de notre établissement par le Père PAJOT, accompagné de notre dévouée bénévole, Madame VENET, et de son équipe.

Ce fut un moment fort en émotion et spirituellement très important pour nos résidents croyants et pratiquants, qui ont pu vivre leur foi entourés et soutenus.

À noter pour le mois de juin :

La vie spirituelle continue de s'animer au sein de la résidence. Pour le mois de juin, deux messes seront célébrées.

Un moment festif et partagé pour les natifs du mois de mai ! 🎉

Chaque dernier jeudi du mois, c'est le même rituel empreint de joie. Nous nous réunissons pour célébrer les anniversaires des résidents nés sous le signe du mois en cours.

En ce mois de mai, nous avons eu le bonheur de renouer pleinement avec nos traditions ! C'est "comme avant" que les festivités ont repris, rythmées par des missions et des gages taillés sur mesure pour nos natifs du mois. Le moins que l'on puisse dire, c'est que nous avons bien rit !

Au programme de cette après-midi, Les salariés ont mis l'ambiance en dansant pour le plus grand plaisir des résidents.

Nos aînés ont pu tester leurs compétences lors de divers jeux de réflexion, les papilles ont également été sollicitées grâce à des jeux de goût.

Ce fut un moment de partage particulièrement agréable, chaleureux et rassembleur.

Nous tenons à remercier chaleureusement les familles, les salariés et, bien sûr, les résidents d'avoir joué le jeu avec autant d'enthousiasme. C'est grâce à votre énergie et à votre bonne humeur que cet instant est devenu un moment unique.

Vivement le mois prochain ! 🎂 ✨



Les événements À VENIR

3 juin : Vote pour les élections du Conseil de Vie Social
3 et 22 juin : Atelier de zoothérapie
5 juin : Portes ouvertes sur la psychomotricité
8 juin : Equithérapie
10 juin : Sortie "les olympiades" à Boissis le Roi
12 et 26 juin : Atelier art thérapie
16 juin : Séance de manucure et soin des mains
22 juin : Sortie à la crèche et rencontre
intergénérationnelle et présence de la ferme
pédagogique
+ commission commission à 15h
25 juin : Fête des anniversaires
15 et 25 juin : Célébration de la messe
27 juin : Repas des familles sur le thème des années 80
29 juin : Commission restauration à 11h

Les anniversaires DU MOIS

Mesdames Françoise VALETOUX, Mauricette MONNIER,
Jacqueline BROU
et Messieurs Michel GALLOIS, Marcelle RENARD

Sans oublier nos collaborateurs :

Nos soignantes : Océann, Elodie, Yolande, Gonul et
Cassandra

et notre auxiliaire de vie Alice

